



FORMULAIRE D'INSCRIPTION AU SURF CLUB DE LABENNE

SECTION SKATE



L'activité skateboard est encadrée et proposée par un moniteur diplômé d'Etat de la Skate School 40 à des tarifs préférentiels afin de répondre au caractère social et éducatif de l'association du Surf Club de Labenne Océan.

RENSEIGNEMENTS :

Nom et prénom du participant :

Adresse :

Ville : Date et lieu de naissance :

Tel fixe : Mobile : Sexe : M / F

Si mineur Nom et Prénom du responsable :

E-Mail :

FORMULES (Tarifs hors adhésion / licence) :

Automne 2015 :

- Cycle de 6 séances du 9 septembre au 16 octobre inclus : DEBUTANT de 13h15 à 14h45 (60€).
- Cycle de 6 séances du 9 septembre au 16 octobre inclus : PERFECTIONNEMENT de 15h à 16h30 (60€).
- Stage de 5 séances du 19 au 23 octobre inclus : DEBUTANT de 9h à 10h30 (50€).
- Stage de 5 séances du 19 au 23 octobre inclus : PERFECTIONNEMENT de 10h45 à 12h15 (50€).

Printemps 2016 :

- Cycle de 7 séances du 18 mai au 29 juin inclus : DEBUTANT de 13h15 à 14h45 (70€).
- Cycle de 7 séances du 18 mai au 29 juin inclus : PERFECTIONNEMENT de 15h à 16h30 (70€).
- Cycle de 7 séances du 21 mai au 2 juillet inclus : DEBUTANT de 9h à 10h30 (70€).
- Cycle de 7 séances du 21 mai au 2 juillet inclus : PERFECTIONNEMENT de 10h45 à 12h15 (70€).

Eté 2016 :

L'association organisera stages et sorties pendant les vacances, nous vous tiendrons informés du programme au printemps 2016.

TARIFS ADHESION / LICENCE Fédération Française Roller Sport :

La licence (valable l'année scolaire) comprend une Assurance Responsabilité Civile et une Assurance Individuelle Accident.

- Moins de 6 ans (16€) 6 à 12 ans (24€) 13 ans et plus (42€)

DECHARGE DE RESPONSABILITE (retour seul) :

Je soussigné(e) Monsieur ou Madame (précisez le nom)

Demeurant (Adresse complète)

Et agissant en qualité de responsable légal, autorise mon enfant (précisez nom et prénom)

.....

A rentrer seul et par ses propres moyens à la fin des entraînements de la section skate du Surf Club.

La responsabilité du Club ne pourra en aucun cas être engagée en cas d'incident sur le trajet.

Signature :

Fait à Le

Signature

Documents et règlement (adressé à l'ordre du Surf club de Labenne) à renvoyer à l'adresse suivante :

CHAUDY Renaud / Résidence Eluza / 8 avenue de la plage / 40530 Labenne

Contact : 06 87 42 86 70 / r.chaudy@free.fr

CONDITIONS GENERALES ET CHARTE DU CLUB s'appliquant à la section Skate :

ART 1 : Inscription

Toute inscription est conditionnée à la remise du formulaire d'inscription rempli et signé.

ART 2 : Conditions de participation

Avoir fourni un certificat médical de non contre-indication à la pratique des activités physiques et sportives liées au skateboard (obligatoire pour obtenir la licence).

Avoir réglé sa formule et reçu son numéro de licence.

ART 3 : Inscription aux entraînements

A l'inscription, chaque participant doit choisir une formule et s'engage à participer à chaque séance programmée.

Toute annulation doit se faire par téléphone 48h avant sinon l'entraînement sera décompté.

ART 4 : Déroulement des entraînements

Les participants doivent être présents 5mn avant le début d'entraînement au skatepark de Labenne afin de prendre en charge le matériel qui devra, en fin d'entraînement, être rangé correctement par les participants.

Les parents devront, avant de laisser leur enfant, s'assurer qu'il est bien pris en charge par les adultes du Club.

Les parents doivent être présents 10 mn avant la fin de l'entraînement pour prendre en charge leur enfant.

A noter, si vous souhaitez que votre enfant rentre seul, il vous faut au préalable signer une décharge de responsabilité.

Il est fortement recommandé aux participants de prévoir de l'eau car le skatepark ne possède pas de point d'eau.

ART 5 : Annulation des entraînements

En cas de mauvaises conditions météorologiques (pluie) l'entraînement peut être annulé. L'intervenant préviendra par téléphone les participants le jour même : si vous n'avez pas de nouvelles, c'est que le cours est maintenu ...

Dans le cas d'une annulation, le club, selon les disponibilités de chacun s'engage à rattraper l'entraînement, à d'autres horaires avant la fin de la période définie dans la formule. Si cela n'est pas possible, le club fera un acompte pour une prochaine formule.

Art 6 : Assurance

Toutes les personnes inscrites au Surf Club se verront systématiquement délivrer une Licence fédérale incluant notamment des garanties en Responsabilité Civile, en Individuelle Accident, Assistance et Recours.

Art 7 : Droit à l'image

En m'inscrivant aux prestations du Surf Club, vous autorisez l'utilisation des photos et/ou film de votre image réalisés pendant les entraînements, sauf demande expresse écrite au président de l'association.

Art 8 : Forfait

Si en fin de saison la formule choisie n'est pas utilisée en totalité, cela ne donne droit ni à son report sur l'année suivante ni à son remboursement.

CODE MORAL

La politesse : respect envers les autres, enfants et adultes.

La modestie : les pratiquants ont conscience qu'il n'est pas possible de dominer les forces de l'océan et savent apprécier leurs limites en toute lucidité.

Le respect : les pratiquants respectent la nature, le matériel et tous les autres surfeurs dans l'eau d'où qu'ils viennent et quel que soit leur niveau.

L'amitié : Le Club est un lieu de partage et de convivialité.